

SALAIRES 2000-2002, des propositions inacceptables !

En annonçant une mesure unilatérale de 0,5 % en décembre et en n'accordant le 18 janvier 2001 que deux points uniformes (soit à l'indice moyen à peine 0,50%) et trois points pour les plus bas salaires, le gouvernement a décidé de refuser aux fonctionnaires la prise en compte de l'inflation 2000 (il manque 0,6%).

La CFDT appelle à l'action

Grève et Manifestations

Mardi 30 janvier 2001

Pour obtenir du gouvernement :

☛ d'autres propositions salariales

Les fonctionnaires n'ont pas intérêt à l'absence d'accord sans lequel leur pouvoir d'achat ne serait pas garanti et leur participation aux fruits de la croissance serait nulle.

La CFDT réclame :

- cinq points uniformes pour tous (solde de l'année 2000),
- des points différenciés pour les bas salaires de 5 points (jusqu'à l'indice 275) à un point (indice 415).

☛ une réouverture des négociations

Sans accord sur les rémunérations et sans accord sur la réduction du temps de travail, le gouvernement condamne le dialogue social «constructif et novateur» qu'il affirme vouloir développer, montrant à l'ensemble des fonctionnaires le peu de considération qu'il leur porte.